

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 51

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

francs houitanta centimès dè plie. La Guingue tota rodze, et tota vergognàssa, renasquà on momeint po payi et vollie borbottà oquiè; mà lo boutequi lài fe: Pas tant dè clliào z'historès; y'ein a 37 oncs à 40 centimes; cein fà tant; ora se vo ne payi pas dè suite vo mino tot drai tsi lo dzudzo dè pé.

Ma fà la fenna à Guingue, po ne pas sè mettrè pè la leinga dào mondo, dut aboutà la mounià et sè reintornà tota penàosa, sein ousà sè dégoncillià dé sa colère contrè lo boutequi.

Cé paquiet, que pèsavè tant et que l'avai robà, étai on paquiet dè tatsès po ferrà lè chôquès.

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

V

Elle prit par un bout la bière refermée et essaya de la soulever; le cercueil quitta le sol, mais retomba lourdement aussitôt; M^{me} de Verchesne eut un cri de rage sans cependant s'avouer vaincue; un instant après tentant un second essai, elle sembla y mettre tout ce qu'il pouvait y avoir d'énergie et de forces en elle; la bière vint toucher de son extrémité le mur de briques: c'était un résultat; encouragée par cette première victoire, elle prit dans ses bras le bout déjà appuyé contre le mur et s'efforça de l'élever à une hauteur plus grande encore; cette tentative eut un plein succès, les angles de la bière atteignirent à un mètre environ du bord: c'était le salut.

De plus en plus surexcitée, M^{me} de Verchesne posa un pied, puis l'autre sur le couvercle de son cercueil et s'appuya des deux mains sur le bord du caveau: cette fois, oh! joie suprême, ses vœux étaient comblés, elle venait de toucher de ses pieds la terre des vivants; elle venait, comme Lazare, à la voix du Christ, de sortir de son sépulcre.

Un tremblement nerveux agitait tout son être; elle s'avança vers le mur de clôture, car il fallait sortir également de ce cimetière affreux qui ne se contentait pas de garder toujours les morts qu'on lui confiait, mais s'emparait même des vivants. Le pied de M^{me} de Verchesne heurta contre un objet jeté en travers d'une allée; elle s'abaissa pour le reconnaître: c'était une échelle; je suis sauvée, murmura-t-elle. Oh! mon Dieu! mille fois merci!

Un pâle clair de lune, tamisé par les nuages, vint éclairer un peu cette scène nocturne; Adrienne prit l'échelle et la traîna jusqu'au mur: une minute plus tard, la jolie ressuscitée était sur la route qui conduisait à son domicile.

La soirée du jour précédent, je n'ai nul besoin de l'affirmer, avait été des plus déchirantes pour le mari d'Adrienne. Rentré chez lui après la funèbre cérémonie, il était tombé dans une syncope prolongée sur le canapé de son salon.

Plusieurs de ses amis, qui étaient restés à ses côtés pendant ces heures douloureuses, étaient revenus avec lui jusqu'à sa porte, et, vu son état de prostration, avaient résolu de ne plus le quitter de la soirée.

Les pleurs que M. de Verchesne s'était efforcé de contenir pendant la durée de l'enterrement, sans pourtant pouvoir y réussir, éclatèrent après cette crise avec une force nouvelle.

Ses amis n'eurent garde de les interrompre, les larmes dans certaines circonstances étant un soulagement réel pour celui qui les répand. Vers dix heures du soir, chacun lui serra amicalement la main et regagna son logis. Anatole de Verchesne se trouvait seul enfin en face de son immense douleur.

Il regagna sa chambre désormais solitaire et donna

l'ordre à ses domestiques d'aller prendre quelque repos; mais, témoins de l'état de surexcitation de leur maître, les dévoués serviteurs convinrent, *en a parte*, de veiller à tour de rôle, toute la nuit, sans que M. de Verchesne pût le soupçonner.

Le vide de sa chambre ne faisant qu'accroître son désespoir, l'infortuné mari, qui n'avait nulle envie de dormir d'ailleurs, revint dans son bureau particulier situé dans la pièce contiguë: le système nerveux surmené depuis deux jours ne lui criait pas encore à l'oreille: Je suis vaincu; le jeune magistrat ressentait, au contraire, un besoin d'agitation, de mouvement, d'occupation même, tout ce qui pouvait enfin apporter une diversion à sa peine.

Pe temps en temps, sans qu'il s'en doutât, une oreille discrète écoutait au dehors de l'appartement si le maître sommeillait. Un œil de lynx essayait, à travers le jour de la serrure, de savoir s'il y avait encore de la lumière; mais toujours le léger bruit des livres ou des papiers indiquait clairement que le sommeil avait fui cette demeure, et que c'était pour tous ceux qui l'habitaient nuit blanche à passer.

(A suivre.)

Aux ménagères.

Une voisine qui s'y connaît nous indique les recettes suivantes:

Bricelets. — Pour une livre de farine, une demi-livre de beurre bien frais, une demi-livre de sucre fin, un peu de sel, une moitié d'écorce de citron haché fin. Mélangez le tout et ajoutez un peu d'eau tiède. Ne pas pétrir trop longtemps si l'on veut des bricelets délicats.

Pour les *bricelets au sel*, on met un peu plus de sel et un peu de cumin. Pas de sucre ni de citron.

Beignets à la crème. — On fait une pâte avec de la crème, de la farine et du sel, assez épaisse pour qu'on puisse la rouler; on la laisse reposer un peu, puis on l'étend avec le rouleau jusqu'à ce qu'elle ait l'épaisseur d'un dos de couteau; on en coupe avec la roulette des morceaux de la grandeur d'un écu, que l'on fait frire au beurre.

On a calculé qu'un priseur ordinaire a recours à une prise de tabac toutes les dix minutes. Chaque prise avec ses accessoires exige *une minute et demie* de temps. Or, une minute et demie sur dix font, dans une journée de seize heures, deux heures vingt-quatre minutes, et par conséquent un jour sur dix, ce qui ôte de l'année trente six jours et demi. Si donc on suppose l'habitude du tabac à priser pendant quarante ans, il en résulte que le nez absorbe, chez un priseur, l'occupation de quatre années entières.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 1883.

(Admission des billets du dimanche.)

La Case de l'Oncle Tom.

Drame en 7 actes, par MM. Dumanoir et D'Ennery.

Bureau à 7 heures. Rideau à 7 1/2 h.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.